
VENTE SUR SURENCHÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suite au jugement d'adjudication rendu le 13 novembre 2025 par le Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes, en un seul lot :

A SETE (34200) comprenant :

I- Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier situé 4 avenue Victor Hugo cadastré section AI n°205 pour 02a35ca, à savoir le lot n°2 (une cave située en sous-sol portant le n°2 et les 1/1100èmes des parties communes), le lot n°11 (un appartement situé au 1^{er} étage et formant la totalité de cet étage à l'exception des parties communes qui s'y trouvent, composé d'une entrée, six pièces, cuisine, salle de bains, WC, balcon et les 258/1100èmes des parties communes)

II- Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence Beau Soleil, 17 rue du 14 juillet, cadastré section AI n°94 pour 09a10ca, à savoir le lot n°59 (un local à usage de garage au rez-de-chaussée portant le n°14 et les 46/1000èmes des parties communes spéciales aux garages)

Sur la mise à prix de 313 500 €

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente

Vente fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de Nîmes, au Palais de Justice de Nîmes, boulevard des Arènes.

LE JEUDI 12 MARS 2026 À 9H30

A LA DEMANDE :

SAS ALLE, inscrite au RCS d'Aix en Provence sous le n° 817 951 114 dont le siège social est le Canet – impasse de Provence – 13590 Meyreuil, pris en la personne de son Président en exercice demeurant es qualité audit siège.

Société à responsabilité limitée à associé unique TAD FINANCES, inscrite au RCS d'Aix en Provence sous le n° 504 008 855 dont le siège social est golf de la cabre d'or – 1 allée du golf – 13480 Cabriès, pris en la personne de son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège.

AYANT POUR AVOCAT CONSTITUÉ

La **SELARL CHABANNES RECHE BANULS**, agissant par **Maître Christine BANULS**, Avocat au barreau de Nîmes, y demeurant 41 rue Roussy - B.P. 80026 - 30006 NIMES CEDEX –

VENTE SUR SURENCHÈRE DU BIEN CI-DESSOUS DÉSIGNÉ :

lot unique situé à SÈTE 34200, comprenant :

I/ les biens et droits immobiliers ci-après désignés, dépendant d'un ensemble immobilier situé sur la commune de SÈTE (34) - 4 avenue Victor Hugo, cadastré Section AI n°205 pour 02 a 35 ca, à savoir : le lot n°2 (une cave située en sous-sol portant le n°2 et les 1/1100èmes des parties communes), le lot n°11 (un appartement situé au 1er étage et formant la totalité de cet étage à l'exception des parties communes qui s'y trouvent. Il est composé d'une entrée, six pièces, cuisine, salle de bains, WC, balcon, et les 258/1100èmes des parties communes)

II/ Les biens et droit immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence Beau Soleil, situé à SÈTE - 17 rue du Quatorze Juillet, cadastré Section AI n°94 pour 09 a 10 ca, à savoir : le lot 59 (un local à usage de garage au rez-de-chaussée portant le n°14 et les 46/1000èmes des parties communes spéciales aux garages.

plus amplement décrit au cahier des conditions de la vente ;

CONDITIONS DE LA VENTE :

Les enchères seront reçues uniquement par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de Nîmes, contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes, et au Cabinet de SELARL CHABANNES RECHE BANULS, ou sur le site Internet <http://www.gualbert-reche-banuls.fr/>

Fait à Nîmes, le 03.02.2026

SELARL CHABANNES RECHE BANULS